

L'AVIS de Saint Pierre

Journal d'informations municipales de la Commune de Saint Pierre-du-Val - n° 3 Juillet 2009



Editorial : Le Mot Du Maire

Par Jacques
Houssaye



1901 a vu la construction de la Mairie et de l'Ecole; 1955, la construction de la Cantine; 2009, la construction de trois salles de classes.

Quand un Conseil Municipal décide de lancer une telle opération, il s'agit d'un geste fort, d'un geste de confiance dans l'avenir, de confiance dans la jeunesse, qui, même s'il lui arrive de nous donner parfois quelques soucis peut aussi se comporter avec courage, générosité et désintéressement; les quatre jeunes qui sont intervenus lors de l'incendie dramatique de la maison de la famille Faloise en sont la preuve.

Au cours de l'inauguration de notre école, que nous avons appelée « Ecole SIMONE et ANDRE FERET », j'ai rappelé ce qu'avaient été Mr et Mme FERET pour notre commune: Le combat de toute une vie pour faire en sorte que les enfants de l'école de Saint Pierre du Val puissent affronter la vie, Certificat d'Etudes en poche, pour qu'ils aient un comportement de citoyens de la République, une ouverture sur le monde qui nous entourait et pour faire de nous des individus responsables.

Les enseignants d'aujourd'hui ne sont pas moins courageux ni moins passionnés. Ce dont ils ont particulièrement besoin c'est de notre aide, de notre confiance et de notre reconnaissance à nous : élus, parents d'élèves, de celle de la société toute entière.

Aujourd'hui l'école est donc terminée, le bouclage financier est fait, les comptes de la commune ne sont pas bouleversés: un emprunt de 150 000 € a été nécessaire. Sur 20 ans nous allons rembourser 11 000 € chaque année.

Le montant des investissements « école + église » que nous avons fait depuis 2 ans s'élève à près de 900 000 €.

Nous avons pu réaliser tout cela grâce aux subventions de l'Etat, du Conseil Général et de nos parlementaires, mais aussi grâce à nous!

Depuis de nombreuses années, nous avons construit nos budgets en pensant à ces investissements.

Je tiens à remercier Mr Quesnot, Maire depuis trois mandats, les Conseillers qui nous ont précédé et l'équipe actuelle, d'avoir fait en sorte que les choses se passent bien, en harmonie, dans la continuité.

Saint Pierre du Val a aujourd'hui 538 habitants, des équipements performants prêts à affronter un développement que je veux à la fois mesuré et continu.

Ne pas bouleverser notre qualité de vie, élément majeur de la vie à Saint Pierre du Val. Tel est mon objectif afin que nous soyons des « Saint Pierrais HEUREUX » qui rayonnent sur ceux qui nous entourent!

Les travaux du Conseil Municipal...

Conseil Municipal du 23 Janvier 2009

Travaux : Compte tenu de la durée totale des travaux de construction de l'école, certaines entreprises ont appliqué l'actualisation des prix prévue au contrat, soit 1,38% du montant des marchés. D'autres entreprises n'ont pas fait usage de ce droit et nous les en remercions. D'autant plus que les subventions ne sont pas révisables, elles.

Panneaux de rues : Le Conseil approuve à l'unanimité les devis à hauteur de 5.358 € ht. pour les panneaux de rues, et de 1.584 € ht. pour les numéros de maison. On achètera aussi un miroir routier pour 275 € ht.

Abris Bus : Trois abris bus sont à remplacer. Après étude de plusieurs devis le Conseil approuve l'offre des Ets. J.M. Collange à hauteur de 3.218 € ttc chacun et de 385 € ttc. pour la maçonnerie, soit une somme totale de 10.809 € ttc. pour les trois abris. Nous espérons que nos lecteurs ne resteront pas insensibles au prix du vandalisme et des tags (ndlr).

Recensement : Le Conseil fixe le montant des indemnités allouées aux agents recenseurs et à la coordinatrice.

Dégrèvement jeunes agriculteurs : Le Conseil approuve une écriture comptable permettant aux jeunes agriculteurs de bénéficier d'un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Cimetière : Le Conseil prend une délibération qui nomme Monsieur le Maire Officier de Police du cimetière.

Conseil Municipal du 6 Mars 2009

Ce soir là a été consacré à l'élaboration du budget. Pour les nouveaux conseillers, cela a été la découverte d'un travail long, pénible, et fastidieux qui s'est terminé nettement après minuit par jet de l'éponge, comme pour un match de boxe. Il n'y a pas eu de pugilat, on ne s'est battu qu'avec les chiffres. La lecture de ce bulletin devant rester agréable, nous invitons nos concitoyens intéressés par le détail des chiffres à les consulter à la Mairie. Encore faut-il les comprendre. Ils ne seront sûrement pas déçus.

Conseil Municipal du 13 Mars 2009

Huit jours plus tard... on remet ça. Le budget ayant été élaboré la semaine précédente - en collaboration avec Mme Minot, la Trésorière de Beuzeville - il faut le voter. Du coup, nous voilà repartis pour passer une revue de détail de tous les documents mis au propre, avant de les envoyer d'urgence à la Préfecture qui va tout

contrôler. Nouvelle séance longue et pénible pour arriver dans les temps et dans les règles au bout de ce pensum. Le Conseil approuve le budget.

Conseil Municipal du 3 Avril 2009

Remboursement anticipé de T.V.A. : Dans le cadre du plan gouvernemental de relance de l'économie, l'État a décidé de rembourser la T.V.A. récupérable sur nos dépenses, au cours de l'année 2009, alors que d'habitude, il y a un décalage de deux ans ! Excellente nouvelle, et en plus, comme nous venons de construire l'école, nous remplissons les conditions d'investissement exigées pour pouvoir en bénéficier. Le Conseil prend les délibérations requises pour pouvoir demander ce remboursement anticipé et autorise le Maire à conclure avec l'État, la convention nécessaire.

Aménagement de la RD 180 : La départementale ayant été rehaussée, il devient nécessaire de remettre le carrefour avec la VC 10 au même niveau. Le Conseil approuve à l'unanimité le devis d'un montant de 15.166 € ht et charge le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

Communauté de Communes : Saint Pierre du Val étant devenue une Commune de plus de 500 habitants suite au dernier recensement, nous avons droit à un représentant de plus auprès de la Communauté de Communes. Le Conseil élit à l'unanimité nos collègues Richard Guia comme délégué titulaire et Françoise Hamon comme suppléante.

Réajustement budgétaire : Le Conseil approuve à l'unanimité différents mouvements comptables pour un total de 7.050 € afin de réajuster l'équilibre entre 6 comptes.

Abris Bus : Pour obtenir une subvention du Conseil Général, celui-ci exige que les toits des abris bus soient revêtus d'ardoises. Le Conseil Municipal autorise le Maire à accepter de nouveaux devis sans nouvelle délibération.

Conseil Municipal du 22 Mai 2009

Préparation de l'inauguration de l'école : Elle aura lieu le 20 juin à 16h. Notre Maire propose de donner à l'école le nom d'André Féret qui avec son épouse Simone, a formé un couple d'instituteurs emblématiques qui ont marqué les mémoires après 31 ans d'exercice à Saint Pierre du Val. Le Conseil approuve ce choix à l'unanimité. Le même jour, Mme. Françoise Fontaine, ancienne cantinière qui vient de prendre sa retraite, sera décorée de la médaille d'honneur du Travail en or



... et dire
qu'il y a déjà
plus d'un an
de passé !

Choix des entreprises pour l'élaboration du plan de la Commune : Mr. Lutz rend compte de l'état d'avancement de ce dossier et présente la maquette du futur plan de la Commune et les offres de service des opérateurs pressentis. Le Conseil décide que le travail sera réparti entre le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande qui sera chargé de fournir les bases nécessaires au graphiste (2048 € ttc.) et Mr. Alain Thomas, graphiste multimédia indépendant, établi à Saint Pierre du Val, qui sera chargé d'élaborer le plan à partir des éléments fournis par le PNR (1.500 € ttc.).

Redevance France Télécoms : Les lignes de France Télécoms occupent le domaine public. De ce fait, France Télécoms est tenu de verser une redevance pour l'utilisation du domaine public par ses réseaux. Le Conseil fixe à cet égard différents tarifs selon la nature des servitudes dont le résultat aboutira à une recette de 493 € pour la Commune.

Contrat d'assurance des risques statutaires : Notre Maire explique l'opportunité pour la Commune d'adhérer à des contrats collectifs et mutualistes d'assurance statutaire souscrits par le Centre de Gestion et qui protègent les collectivités locales contre les frais laissés à leur charge dans le cadre des textes régissant le statut de leurs agents. De ce fait, la Commune se joint aux autres collectivités locales intéressées et charge le Centre de Gestion de négocier un contrat de groupe auquel elle aura la faculté d'adhérer, ou non. Tout le monde ayant compris de quoi il retourne, l'approbation est unanime.

Modification budgétaire : Le remboursement anticipé de la TVA évoqué plus haut va créer des disponibilités inespérées permettant de résoudre un problème urgent : celui du renouvellement du tracteur - tondeuse de la



Le clocher de tous les dangers...

Commune qui est à l'état de ruine. Encore faut-il l'inscrire au budget primitif. Ce à quoi le Conseil souscrit à hauteur de 8.000 €, en attendant d'étudier la question de manière plus approfondie.

Bulletin Municipal : Suite à la réunion de la commission « sports, loisirs et communication », les conseillers se partagent la rédaction des articles à paraître dans le présent numéro.

Élections européennes : Elles auront lieu le dimanche 7 juin 2009. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. L'équipe municipale se répartit la tâche.

Location de la cantine : Le personnel communal étant souvent obligé de relaver la cantine après une location, le Conseil Municipal décide que le ménage sera dorénavant à la charge des locataires pour la somme de 30 € à verser directement au personnel chargé du nettoyage

Arrêté Municipal du 1^{er} Avril 2009 :

Mr. le Maire a été informé à plusieurs reprises d'effractions perpétrées dans le clocher de l'église. Plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie à Beuzeville qui a diligenté une enquête. Les résultats des investigations ont conduit Mr. le Maire à prendre un arrêté daté du 1^{er} Avril 2009, à savoir : Usant de son autorité de Police sur le territoire de la Commune de Saint Pierre du Val, Mr. le Maire décide d'interdire formellement à quiconque, de pénétrer dans l'église en dehors des horaires des cultes, et d'escalader le clocher en vue de l'utiliser comme tremplin pour plonger dans les eaux de la Vilaine, cette pratique étant jugée fort dangereuse. Qu'on se le dise !

... Il y a de
l'eau dans le
gaz... et
pourtant
ça chauffe
bien !

Monsieur Maurice Quesnot, notre Maire Honoraire nous demande d'insérer ce qui suit, à l'attention de la personne responsable du PETIT SAINT PIERRAIS.

« Dans votre journal de janvier 2009, une personne n'ayant pas le courage de se présenter (Qui connaît CROSME DE BOISSAG à Saint Pierre du Val ?) a mis en cause ma gestion = les caisses de la Commune étant vides.

L'élaboration du budget 2009 par le nouveau conseil a prouvé le contraire, le conseil pouvant même se permettre d'investir (noms de rues, abris bus, etc...)

D'autre part, les critiques faites concernant l'église, les abris bus et le chauffage méconnaissent complètement le problème.

La personne qui se cache derrière le pseudonyme de CROSME DE BOISSAG ne

mérite que le mépris et je remercie M. Houssaye de la lettre qu'il a adressée aux habitants de Saint Pierre à cet égard.

Pour en terminer, je voudrais dire à la responsable du journal que s'il y avait eu incompetence, les électeurs n'auraient pas voté pour moi à 4 reprises, alors que sa propre liste (exception faite de Mme Henry) a été rejetée par deux fois, les électeurs ne jugeant pas ses auteurs aptes à gérer la commune ».

Ndlr : Le temps nous paraît venu de laisser notre Maire Honoraire (82 ans) jouir d'une retraite bien méritée après 26 ans de bons et loyaux services.

Silence les mouettes !

Les échos du Val : Quand le drame suscite la bravoure...



La cage d'escalier après l'incendie...



Jonathan Hersent et Cyril Marest décorés

L'AVIS DE SAINT PIERRE

Journal d'informations municipales
de la Commune de Saint Pierre du Val
Le Bourg - 27210 Saint Pierre-du-Val

Directeur de la publication :
Jacques Houssaye

Rédacteur en chef : François Lutz
Maquette, mise en page : Fr. Lutz
Photos : François Lutz, Sam. Grente,
Aymeric de Chasteigner

Ont collaboré à ce numéro :
Jacques Houssaye, Richard Guia,
François Lutz, Philippe Versavel,
Yvon Pillié, Françoise Hamon

Imprimé avec les moyens propres de
la Mairie de Saint Pierre-du-Val

Dispensé d'ISSN

Tout le village a été profondément marqué par le drame qui a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 janvier.

Quatre jeunes, Solenn (étudiante en médecine), Cyril, Jonathan et Tom rentrent d'une sortie. Ils circulent en voiture et arrivés au « Mesnil » ils voient une maison en feu à proximité de la route. Sans hésiter ils se déroutent et viennent voir s'ils peuvent porter secours. Ils sont là en même temps que les voisins qui savent que dans la maison il y a Lucien Faloise, 83 ans, qui habite au rez-de-chaussée, et son frère Edouard Faloise, 87 ans qui dort au premier étage et qui est handicapé pour marcher.

N'écoutant que leur courage, Jonathan Hersent et Cyril Marest s'élancent dans la maison en flammes et en extraient Lucien Faloise. Il s'en sort indemne. Ils lui ont sauvé la vie.

Ils veulent aussitôt retourner dans la maison pour aller chercher Edouard Faloise, ils entendent ses appels, mais entretemps le feu s'est propagé tellement vite qu'ils ne peuvent même plus s'en approcher tellement la chaleur est intense. D'ailleurs l'escalier ne tarde pas à s'écrouler, et malheureusement, il n'y aura plus rien à faire pour sauver Edouard Faloise des flammes. Encore aujourd'hui, les jeunes sont poursuivis par le souvenir des cris de détresse d'Edouard Faloise, et ils sont traumatisés de n'avoir pas pu le sauver.

Les pompiers ne pourront rien faire non plus, bien qu'au plus fort de l'intervention ils seront plus de 25, sans compter les gendarmes qui sont également arrivés entretemps. Ce n'est qu'au petit jour que le feu sera éteint.

Dans ce sinistre, tout le monde aura eu un comportement exemplaire. Il y a le courage des quatre jeunes bien sûr, mais aussi le dévouement des pompiers et des gendarmes, la solidarité des voisins qui ont entouré Lucien, le soutien des charitons et aussi la dignité de la famille Faloise qui malgré sa douleur et sa détresse aura la force de se tourner vers les autres et d'avoir un geste de générosité à l'égard des enfants des écoles et du CCAS.

Les édiles ont spontanément ressenti que les choses ne pouvaient pas en rester là. Il fallait donner un signal fort. Après des contacts avec la Préfecture, un dossier a été élaboré à la suite duquel le Ministre de l'Intérieur a décerné la médaille « Courage et Dévouement » à deux des quatre jeunes.

C'est ainsi que le 3 avril Jonathan Hersent et Cyril Marest se sont vus remettre leur médaille à l'occasion d'une cérémonie

officielle émouvante. Il y avait là le sous-préfet de Bernay, le sénateur Hervé Maurey qui remettra la médaille, notre Maire Jacques Houssaye et des conseillers municipaux, les Pompiers, les Gendarmes, la famille Faloise, la famille de Jonathan et de Cyril, et les enfants de l'école afin que ces derniers puissent s'inspirer de l'exemplarité de l'acte.

Cérémonie émouvante car il y avait à la fois la joie de pouvoir féliciter les jeunes, mais également l'émotion au rappel des événements dans le discours de notre Maire, et les larmes de Lucien Faloise pleurant son frère décédé.

Jacques Houssaye a conclu en disant : « *Les enfants de Saint Pierre vous regardent et vous admirent, et la société toute entière est fière de vous, et nous vous remercions très sincèrement* ».

François Lutz



Ce qui reste de la maison des Faloise...



Les enfants de l'école assistaient à la cérémonie



Lucien Faloise (à droite), les 4 jeunes, les autorités et la famille (arrière plan)

Le Conseil Municipal, ça continue...

Conseil Municipal du 5 Décembre 2008 :

En raison du démontage de la classe modulaire à partir du 22 décembre 2008, Mr. le Maire sollicite l'aide des conseillers municipaux pour le déménagement des classes qui aura lieu le 20 décembre 2008, les travaux de construction de la nouvelle école étant achevés d'ici là.

Dans la continuité d'un important travail entrepris depuis plusieurs mois pour identifier et clarifier les dénominations des routes et chemins de la commune, il a été décidé de faire réaliser des plaques de rues. Elles seront de couleur verte, afin d'éviter toute confusion avec les communes avoisinantes qui ont choisi le bleu. C'est le devis de la société « Laser Equipement » qui est retenu pour 6.200 €.

Des plaques portant le numéro de chaque habitation seront réalisées dans la foulée. Les numéros attribués indiqueront la distance de chaque maison depuis la Mairie. Exemple :

Vous habitez à 815 mètres de la Mairie, on vous attribuera le n° 815. Les distances seront relevées avec précision par une équipe de conseillers municipaux à l'aide d'équipements spéciaux.

Pour limiter les frais, la pose des panneaux de rues sera aussi effectuée bénévolement par une équipe d'élus (économie de plus de 3.000 €).

Certains abribus ayant subi d'importantes dégradations, il a été décidé d'en remplacer trois, et des demandes de devis ont été adressées aux constructeurs potentiels.

Compte tenu de la saturation du cimetière de l'église, il est envisagé de réhabiliter le cimetière du Val. Une entreprise spécialisée dans ce type de travaux très contraignants sur le plan réglementaire, a été contactée en vue de la procédure à suivre.

Une opportunité intéressante sur le plan touristique s'est présentée pour la Commune de Saint Pierre-du-Val qui s'est portée candidate, suite au succès considérable rencontré par le Pays Risle-Estuaire dans l'organisation de « Ballades à la Fraîche ».

Ce sont des ballades à pied de 6 à 8 km, organisées en été entre 18h et 20h. Elles se terminent par un repas « tiré du sac ». Saint Pierre-du-Val va en organiser une le mardi 12 août 2008 en partenariat avec Fatouville-Grestain. Le tracé en boucle s'étendra sur les deux communes. L'infrastructure de la fête du village du 15 août sera faite de telle sorte qu'elle serve déjà pour la ballade à la fraîche



Le Conseil Municipal en plein travail

Il faut d'ores et déjà réfléchir à une solution permettant de garer un nombre important de véhicules. Sans vraiment faire de publicité, une ballade à la fraîche attire facilement 800 participants !

Point suivant : Il est décidé de demander plusieurs devis pour l'étude des sols préalable à l'assainissement de la cantine.

Le Conseil Municipal approuve divers transferts de crédits entre différents comptes afin de régler les dernières factures de l'année.

La réglementation fait obligation d'entretenir régulièrement les appareils de chauffage au gaz. Le Conseil Municipal demande à Mr. le Maire de contacter plusieurs entreprises et l'autorise à signer un contrat d'entretien.

Le Conseil Municipal en plein travail

François Lutz

Cela se passe à Saint-Pierre du Val :

Un dromadaire croise un chameau. Tous deux transportent des touristes sur leur dos. Le dromadaire demande : Alors, ça bosse ? Et le chameau de répondre : ça bosse, ça bosse... Tout cela pour vous dire qu'au conseil municipal ça bosse, ça bosse, fût-ce dans la bonne humeur, et même si les sujets traités sont très sérieux.

Les nouvelles de Saint Pierre du Val...

Bientôt un blason !



Il paraît que les promesses (notamment électorales) n'engagent que ceux qui y croient... C'était un projet mis en chantier dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale : Doter la Commune de Saint Pierre-du-Val d'un blason. Certains peuvent trouver cela inutile ou futile. Cependant, en matière de communication, il s'agit d'un vecteur essentiel d'identité, d'identification et de notoriété de la Commune. La plupart des communes en ont un et n'hésitent pas à le faire figurer sur tous leurs documents. Et Saint Pierre-du-Val a tout à gagner à être davantage connue, et reconnue. D'autres initiatives allant dans le même sens sont d'ailleurs en préparation.

Des recherches ont été effectuées avec l'aide de Samuel Grente et d'Aymeric de Chasteigner pour voir s'il n'existait pas des armoiries dans le passé de notre Commune. Certes les de Grossourdy de Saint Pierre ont un blason mais qui réfère plus aux croisades et à leurs caractéristiques familiales qu'à notre Commune.

Il nous revenait donc de créer un blason qui traduirait les spécificités de notre Commune dans ce qui la distingue d'une autre. Nous avons donc recherché et sélectionné les éléments vraiment caractéristiques de notre commune.

Comme nous sommes en Normandie, nous avons tout naturellement songé à faire figurer l'emblème de la Normandie, les deux léopards jaunes sur fond rouge. Car il s'agit de léopards, et non pas de lions comme on le croit souvent.

Nous avons appris au contact de Jacques Le Maho, le chercheur du CNRS qui

s'est penché sur l'histoire de la Commune, que Saint Pierre-du-Val partie du nombre très restreint de comportant deux églises très proches l'une de l'autre. Cela réfère au temps des abbayes. Quand il y avait une abbaye d'hommes qui avoisinait une abbaye de femmes, chacune avait son église à elle. Nos deux églises sont séparées par la Vilaine. Or le nom « Vilaine » n'a rien à voir avec le mot vilain, mais réfère par ses racines Vikings à une eau particulière : pure et saine.

Ainsi, nous disposons déjà de 4 éléments constitutifs d'un emblème : Le drapeau de la Normandie, les deux églises et la Vilaine qui les sépare. Il nous restait à choisir le dernier élément graphique représentant la vocation de notre commune. Ce pouvait être un évocateur de la nature avec un arbre, ou un élément représentatif de nos forêts, ou ce pouvait être une allusion à notre agriculture. Nous avons finalement choisi la pomme, car il y a plus de vergers à Saint Pierre qu'il n'y a de vaches. Il reste d'agriculteurs élevant des vaches et cultivant le blé.

Grâce à un ami dessinateur, nous avons pu faire réaliser (bénévolement) une ébauche de ce que pourrait être ce blason. Il y a peut-être encore des retouches de détail mais le dessin que vous voyez représente ci-contre à gauche est probablement proche de ce que sera le blason définitif.

Au cours des mois qui viennent, vous aurez l'occasion de voir apparaître et se généraliser l'utilisation de ce blason sur les divers documents en service dans la commune.

François Lut

L'Abbaye de Pennante, affaire à suivre...

Rencontre avec Jacques Le Maho lors de la journée « Confluence » ...



Le 7 septembre a eu lieu la journée « Confluence » organisée par l'association « Les Amis des Sites et Monuments de l'Eure ». Saint Pierre-du-Val y avait été associée un peu en dernière minute suite aux découvertes les plus récentes du chercheur Jacques Le Maho (voir notre précédente édition). Cela a été l'occasion d'une rencontre très intéressante entre Mr. Le Maho et notre Maire.

Non-seulement Mr. Le Maho a pu préciser sur place le sérieux de ses investigations et il y a de quoi être convaincu, l'idée a été émise d'envisager une campagne de fouilles qui viserait – frais pour la Commune - à approfondir les recherches sur le terrain, à l'aide d'une équipe de paléontologues. Ils sont bienvenus et nous sommes impatient de voir ce qui pourrait en résulter. A suivre.

20 juin : Inauguration de l'école

Par
François Lutz



*Mais où a disparu Jacques Houssaye ?
On l'attend tous pour couper le ruban !*



*Attendez, j'arrive, si je tenais celui qui
a coupé le fil de mon casque micro au
lieu de couper le ruban...*



*Comparé au bâtiment préfabriqué,
Il n'y a pas photo !*



*Nicole Féret dévoile la plaque
commémorant ses parents - Au 2nd plan :
Lucien Faloise, bon pied, bon œil*

Voici encore une de ces journées qui feront date dans la chronique de notre Commune.

Le 20 juin 2009 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école de Saint Pierre du Val. La précédente remontait à plus d'un siècle ! Mais on a aussi profité de l'occasion pour honorer des grands serviteurs de la Commune. D'une part, l'école a été baptisée du nom de Simone et André Féret, un couple d'instituteurs qui ont été en fonction à Saint Pierre du Val de 1936 à 1967 et qui ont marqué de leur empreinte plusieurs générations d'enfants de notre Commune. Leur fille était présente pour dévoiler la plaque commémorant l'œuvre de ses parents. D'autre part, celle qui s'est dévouée pour nourrir pendant de si nombreuses années les estomacs affamés des enfants de l'école, Mme Françoise Fontaine a été décorée de la médaille d'honneur du travail en or, en présence de son mari.

L'accès à l'école avait été stratégiquement barré par un ruban tricolore. C'est à notre Maire qu'est revenu l'honneur de couper le ruban en étant entouré de ses adjoints, de ses conseillers et des autorités présentes. Puis il a invité tout le monde à visiter à la fois l'école, mais aussi la cantine rénovée. Les visiteurs ont tous été surpris de la qualité des réalisations et du cadre enchanteur de notre Commune.

Ensuite est arrivé le temps des discours. D'abord la reconnaissance financière vis à vis du Conseil Général, principal pourvoyeur de subventions, son Président, Jean-Louis Destans, étant présent. Reconnaissance aussi vis à vis de l'État représenté par M. Jean-Marie Huftier, sous-préfet de Bernay, qui a abondé les subventions et soutenu le dossier. Grâce à ces subventions, la part restant à la charge de la Commune demeure très supportable (11.000 € par an pendant 20 ans) et ne compromet pas les finances de la Commune pour le futur. Il y a également eu la reconnaissance humaine.

Reconnaissance vis à vis de Maurice Quesnot qui a monté le dossier jusqu'au stade où la nouvelle équipe a pu directement passer à la réalisation. Reconnaissance également à l'égard du couple mythique d'instituteurs qu'ont été Simone et André Féret qui ont su dépasser l'acquisition de connaissances et inculquer aux enfants des valeurs morales et humaines qui font tant défaut dans la société actuelle. Reconnaissance également vis à vis de M. Daza dont la conception de l'enseignement s'inscrit dans le droit fil de ses remarquables prédécesseurs.

Au moment de dévoiler la plaque servant d'acte de baptême de l'école, Madame Nicole Féret, la fille du couple Féret est intervenue pour témoigner de ses parents, et révéler à propos de notre Maire un détail inédit depuis près de 60 ans, ce qui a provoqué un joyeux désordre dans la suite de la manifestation. Jean-Louis Destans, dans son allocution de réponse, a rebondi sur le scoop et s'en est immédiatement servi. Nous nous en faisons l'écho dans une rubrique séparée.

C'est à la reconnaissance du ventre que l'on est passé quand il s'est agi de remettre la médaille d'honneur du travail en or à Madame Françoise Fontaine. En effet, a été la cantinière qui inlassablement a régala des générations entières d'enfants de l'école. Il semble qu'il y ait une recette de semoule qui restera gravée dans les mémoires. C'est au sénateur Joël Bourdin qu'est revenu l'honneur d'accrocher la médaille d'honneur du travail au revers de mme Fontaine.

Il faisait beau, il faisait chaud, les discours des uns, le papotage des autres (toute la population de la Commune avait été invitée), sont autant de facteurs de soif qui ont provoqué une ruée sur le vin d'honneur. A quand la prochaine inauguration ? Dans un siècle ?



*Le sénateur Joël Bourdin décore
Françoise Fontaine*



Il y avait la foule des grands jours...